

AVIS PUBLIC



ÉTUDE PUBLIQUE

**Assemblée publique de consultation  
L'aménagement axé sur le transport collectif (Transit Oriented Development –TOD)**

La Commission sur le schéma d'aménagement et de développement de Montréal tiendra une assemblée publique de consultation au cours de laquelle le Service de la mise en valeur du territoire présentera le concept de l'aménagement axé sur le transport collectif (Transit Oriented Development –TOD), tel qu'inscrit au Schéma.

Ce concept d'urbanisme met l'accent sur l'intensification des activités urbaines en fonction des points d'accès aux axes de transport collectif (train, métro, autobus).

Les commissaires invitent tant les citoyens que les représentants d'organismes à participer à cette assemblée publique qui se déroulera comme suit :

**Date :** Le mardi 1<sup>er</sup> novembre 2016

**Heure :** 19 h

**Lieu :** Hôtel de ville, 275, rue Notre-Dame Est, salle du conseil/ Métro Champ-de-Mars [www.stm.info](http://www.stm.info)  
**En raison des travaux, veuillez utiliser la porte du 510, rue Gosford**

**DOCUMENTATION**

La documentation afférente à cette assemblée est disponible pour consultation aux bureaux Accès Montréal, aux bureaux d'arrondissement et hôtels de ville, au Service du greffe et à l'adresse [ville.montreal.qc.ca/commissions](http://ville.montreal.qc.ca/commissions)

**ACCESSIBILITÉ À L'HÔTEL DE VILLE DE MONTRÉAL**

Les personnes à mobilité réduite accèdent à l'hôtel de ville de Montréal par la porte du côté est (**510, rue Gosford**). La salle est équipée d'un système d'aide à l'audition. Pour y avoir accès, il suffit de syntoniser la fréquence 100,3 sur la bande FM de votre baladeur. De plus, un service d'interprétation pour les personnes ayant des limitations auditives peut être offert sur demande cinq jours à l'avance, sous réserve de la disponibilité d'interprètes.

Les citoyens ainsi que les représentants d'organismes qui désirent intervenir à la période de questions et de commentaires du public sont priés de s'inscrire 30 minutes avant le début de la séance ou de communiquer dès maintenant avec le Service du greffe. Veuillez prendre note qu'aucune inscription n'est requise pour assister à l'assemblée publique. Seules les personnes désirant prendre la parole sont invitées à s'inscrire.

**RENSEIGNEMENTS :** Service du greffe  
Division des élections, du soutien aux commissions et de la réglementation  
275, rue Notre-Dame Est, bureau R-134  
Montréal (Québec) H2Y 1C6  
Téléphone : 514 872-3000  
[commissions@ville.montreal.qc.ca](mailto:commissions@ville.montreal.qc.ca)  
@Comm\_MTL

---

**DATE DE PARUTION : LE 17 OCTOBRE 2016, LE DEVOIR**